

Le successeur d'Olivier Laban connu en février

OSTRÉICULTURE Olivier Laban a présidé hier un conseil « exceptionnel » du comité régional conchylicole pour expliquer sa démission. Un nouveau président sera élu en février

DAVID PATSOURIS
d.patsouris@sudouest.fr

C'était la dernière fois qu'il présidait le conseil du Comité régional conchylicole Arcachon-Aquitaine (CRC), un conseil qualifié « d'exceptionnel ». Hier après-midi, face aux 22 membres, Olivier Laban, président de ce comité depuis 2008 (réélu en 2014), a réexpliqué pourquoi il avait décidé de démissionner.

Il ne s'estimait « plus légitime » après un contrôle « zélé » de l'administration sur son parc d'Arguin le 11 décembre dernier. Il avait, « pour rendre service », immergé sans en avoir l'autorisation des cages remplies de bouteilles de vin blanc appartenant à un viticulteur bordelais qui tentait cette expérimentation de vieillissement en mer. Voilà l'ironie de toute cette histoire : c'est Olivier Laban lui-même qui avait prévenu les services de la Direction des territoires et de la mer de cette immersion...

« Les élus très marqués »

Aujourd'hui, Olivier Laban n'est donc plus président du CRC, ni même membre du conseil. Il assure le simple fonctionnement administratif du comité jusqu'à ce qu'un nouveau président soit élu. Et il laisse donc un grand vide : « Je n'avais pas préparé ma démission, alors forcément, je n'avais pas non plus préparé ma succession », nous avait-il confiés après sa démission.

Il n'y a pas eu « de voix discordante » au sein du conseil. Un communiqué du CRC publié hier en témoignait : « L'ensemble des élus, très marqués par cette démission, a salué l'investissement et le travail accompli par Olivier Laban, qui a assuré cette mission avec passion



Olivier Laban a expliqué hier aux représentants ostréicoles sa démission. PHOTO ARCHIVES D.P.

et professionnalisme. Ils soulignent la charge de travail et l'engagement total dont le président a fait preuve pour assurer d'une part sa fonction au CRC et d'autre part la gestion de son entreprise. »

Olivier Laban a profité de ce dernier conseil pour évoquer des sujets majeurs : le développement des entreprises et la mise en place des fonds européens, la poursuite des projets de réhabilitation du Domaine public maritime, le financement du Groupement de défense sanitaire ostréicole, la gestion des ports, la loi NOTRe...

Enfin, toujours selon ce communiqué : « Olivier Laban a encouragé les élus à poursuivre le travail pour maintenir le dynamisme de l'ostréiculture et assurer les conditions

propres au maintien de la production sur le bassin d'Arcachon. Il a été souligné la réduction massive du nombre d'entreprises, le besoin de renouvellement, de foncier et de réhabilitation à terre comme en mer pour rester un bassin dynamique et aller de l'avant. »

Appel à candidatures

Hier, Olivier Laban a eu droit à « une ovation », dicit Benoît Bidondo et Laurent Bidart, vice-présidents du CRC, démissionnaires de leur poste en solidarité avec leur président. Le CRC n'a donc plus ni président ni vice-président.

Que va-t-il se passer ? Le préfet Pierre Dartout présidera sur le Bassin à la mi-janvier une réunion de travail avec les ostréiculteurs, les

élus du bassin d'Arcachon et les représentants des administrations. « L'objectif est d'encourager et accompagner les ostréiculteurs pour faciliter la transition, explique le communiqué du CRC. Il a été demandé à Olivier Laban d'assurer cette dernière réunion, très attendue des professionnels qui devront reprendre cette charge. »

Dans la foulée, le CRC enverra un appel à candidature à la présidence du CRC. Les candidats, forcément issus du conseil, devront se déclarer dans les cinq jours. L'élection du nouveau président pourrait intervenir début février. Pour l'instant, un seul candidat s'est manifesté : le Gujanais Thierry Lafon, un des quatre vice-présidents démissionnaires et actuel trésorier du CRC.